


Périscolaire 'les Oisillons'



Maison de l'enfance
23a rue de Phalsbourg
67320 DRULINGEN

03. 88. 89. 17. 98 

lesoisillons-drulingen.fr 

lesoisillons.drulingen@gmail.com 

Accueil Périscolaire

Projet Pédagogique 2021/2022



Sommaire



I.	Les Oisillons	3
1.1.	Dates et heures d'ouverture	
1.2.	Horaires	
1.3.	Locaux	
1.4.	Public	
1.5.	Inscription	
1.6.	Equipe d'encadrement	
1.7.	Rôle du directeur	
1.8.	Rôle de l'animateur	
II.	Les Oisillons se mettent à la lecture.....	6
III.	Organisation générale	6
	○ La pause méridienne	
	○ Les temps du soir	
	○ Les mercredis récréatifs	
IV.	Cadre ludique	8
V.	Objectifs pédagogiques	8
	○ La pause méridienne	
	○ Les temps du soir	
	○ Les mercredis récréatifs	





I. Les Oisillons

Ce périscolaire s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif. Il a pour objectif de proposer un lieu de vie agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apport pédagogique, un lieu d'écoute et d'échanges.

Ce service vise à mieux prendre en compte les besoins des familles et des enfants, à améliorer la qualité et la diversité des services rendus à la population. Un accent particulier est mis sur l'offre de loisirs éducatifs et collectifs, ancrée dans une démarche de développement local. Elle favorise à la fois la socialisation, la découverte de pratiques culturelles, sportives et environnementales et la découverte de la citoyenneté.

Le projet pédagogique a été établi par le directeur et toute l'équipe d'animation qui sont garants de ce projet.

Les intentions éducatives et pédagogiques de l'équipe d'animation des « Oisillons »

Le périscolaire est un lieu qui a une fonction pratique ; il accueille les enfants sur les temps périscolaires, mais il tient au directeur et à son équipe de dépasser cette dimension pratique. En effet le périscolaire doit être un lieu convivial, dans lequel l'enfant se sent bien, mais c'est également un lieu de découverte du monde et de soi. C'est dans cette optique que nous avons établi une démarche pédagogique expliquée dans ce projet.

1.1. Dates et heures d'ouverture

Le service périscolaire des Oisillons est ouvert uniquement en période scolaire.

Les enfants sont accueillis les jours d'école, c'est-à-dire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du jeudi 2 septembre 2021 au jeudi 7 juillet 2022 sur les temps du midi et du soir. Le périscolaire ferme ses portes à 18h30.

Le mercredi un accueil est proposé lors de journées récréatives de 8h à 18h.

1.2. Horaires écoles

<i>Drulingen</i>	
Ecole Maternelle	8h00-11h30 13h20-15h50
Ecole Primaire	8h10-11h40 13h30-16h00
<i>Siewiller-Lohr-Ottwiller</i>	
Lohr Maternelle	8h05-11h35 13h30-16h00
Lohr Elementaire	8h10-11h40 13h35-16h05
Ottwiller	8h15-11h45 13h40-16h10
Siewiller	8h25-11h55 13h50-16h20
<i>Horaires de Bus - RPI Lohr Ottwiller Siewiller</i>	
Maison de l'Enfance	Arrivée 12h03 _ 13h14 Départ



1.3. Locaux

Le Périscolaire « les Oisillons » s'organise sur 2 sites d'accueil le midi et 1 site d'accueil le soir :

- **Maison de l'enfance de Drulingen ;**
Elle accueille les enfants de l'école Maternelle de Drulingen et les enfants du RPI de Lohr, Siewiller et Ottwiller sur les temps du midi. Le soir tous les enfants sont centralisés sur ce site après la sortie de l'école jusqu'à la venue des parents.
- **Salle polyvalente de Drulingen ;**
Elle accueille les enfants de l'école Primaire de Drulingen sur les temps du midi.

De plus les communes gestionnaires mettent à disposition tous les équipements sportifs et culturels (gymnase, bibliothèque, écoles, salle polyvalente, ...).

1.4. Public

L'accueil périscolaire est ouvert pour les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire dans l'une des communes associées à la gestion du périscolaire.

Le mercredi, le service est ouvert à tous les enfants scolarisés de la petite section au Cm2.

1.5. Inscription

Pour des raisons de sécurité, de responsabilité et d'organisation, la famille doit remplir obligatoirement un dossier d'inscription unique. Celui-ci doit être rendu complet, avec pour dernier délai le premier jour de l'accueil de l'enfant, sans quoi l'enfant ne peut être pris en charge.

Le dossier comporte : une fiche d'inscription, un règlement intérieur et une fiche sanitaire de liaison.

Le règlement intérieur est à conserver par la famille, il contient toutes les informations sur le fonctionnement de la structure.

1.6. Equipe pédagogique

Taux d'encadrement :

1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans (<5h)

1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans (> 5h)



Composition de l'équipe pédagogique :

1 directeur/animateur (BAFD) titulaire à temps plein, 1 directrice adjointe/animateur titulaire à temps plein (BAFD), 1 animatrice en CDD à temps plein (BAFA), une animatrice titulaire sur les temps du midi (CQP Animation), 1 personne titulaire mise à disposition par la commune, 1 ATSEM titulaire et 1 personne mise à disposition par le SICES pour l'accompagnement de la classe ULIS sur la pause méridienne.

1.7. Rôle du directeur

Le directeur de l'accueil périscolaire a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement de celui-ci, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Il rend régulièrement compte à sa hiérarchie.

Il doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller et former les animateurs.

Le directeur a un rôle administratif ; il gère le budget, les présences, le contrôle et le suivi des dossiers des enfants. Il est responsable de la facturation aux parents et gestionnaire du personnel en conformité avec la législation du travail et les demandes des services Jeunesse et Sports. Il assure également le relais avec les différents partenaires.

Le directeur a un rôle pédagogique. Tout d'abord celui de garantir la cohérence du projet pédagogique et des projets d'animations. Ensuite de se rendre disponible, d'être à l'écoute de son équipe, des parents et des enfants. Le directeur veille au respect des règles de sécurité et à la réglementation en vigueur.

Le directeur est également animateur.

1.8. Rôle de l'animateur

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer et surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée.

Il a un rôle éducatif, dans l'apprentissage de la vie en collectivité, de par les règles de vie en société, la défense des Droits de l'Enfant, la prise en compte de chaque individu dans le groupe, tant sur ses besoins que sur son rythme.

Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur d'apprendre à connaître chaque enfant et donc de le prendre en considération en tant qu'individu dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un rôle de sécurité, aussi bien affective, morale, que physique.

Il a enfin un rôle d'animation, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

II. Les Oisillons se mettent à la lecture



Après avoir mis en avant la langue des signes et explorer le paysage des émotions lors des années passées, les livres seront à nouveaux au premier plan, comme l'an dernier.

Avec le livre en plus d'autres outils ludiques et pédagogiques, la structure périscolaire suit le pas de la grande cause nationale 2021/2022 : LA LECTURE.

Il n'y a ni objectifs, ni attentes de résultats. La volonté est de sensibiliser les enfants et d'apporter un plus au projet pédagogique. Il y a aussi une logique d'amener une continuité dans le respect de l'enfant en répondant à ses besoins (autonomie, plaisir, envie d'apprendre, curiosité, découverte...)

Chaque année, une autre cause sera mise en avant par la structure et toute son équipe.



III. Organisation générale

o La pause méridienne

L'organisation générale s'articule autour de trois fondamentaux : l'autonomie, le comportement et le repas. Les détails de fonctionnement varient en cours d'année et l'équipe pédagogique est libre de prendre des initiatives ou de répondre à des demandes, des besoins. Cependant ces 3 fondamentaux, en plus du cadre ludique, sont toujours présents pour l'enfant.

Responsabilisation et autonomie

En stimulant son envie de grandir, de savoir-faire, de faire seul, d'essayer et de gérer des responsabilités.

En le sensibilisant au respect des autres, de soi-même et de tout ce qui l'entoure.

En lui donnant des responsabilités, en lui donnant confiance au quotidien.

En l'impliquant dans la vie de groupe et l'organisation du temps du midi.

En valorisant et en leur donnant la possibilité de progresser.

Qualité du repas

En se voyant proposer chaque jour un repas complet adapté (entrée, plat, fromage et dessert).

En pouvant se resservir, une fois l'assiette vidée, pour manger à sa faim.

En prenant conscience de sa faim et en adaptant les portions servies.

En apprenant à reconnaître ce que l'on a dans l'assiette et en goûtant.

En mangeant ensemble et en prenant le temps de manger.



Comportement et attitude

- En respectant les règles mises en place (règles et outils évolutifs sur l'année).
- En mangeant dans le calme, la tranquillité et en gardant une bonne tenue à table.
- En adaptant son langage en fonction de la situation. Utiliser les formules de politesse.
- En étant respectueux (envers soi-même, le matériel, les locaux et envers les autres).
- En gardant, pour tous, la possibilité d'échanger, de dialoguer, de partager.

o Les temps du soir

L'accueil est centralisé à l'étage de la maison de l'enfance. La prise du goûter se fait dans la salle à l'arrière de la salle d'animation entre 16h et 17h. Les espaces mis à disposition des enfants sont la salle d'animation, la salle de goûter (qui se transforme en salle de 'devoirs' une fois le goûter terminé) et une terrasse extérieure. La salle de réunion à l'étage du bâtiment permet également d'organiser des jeux ou activités sur des temps donnés.

Le contenu s'articule autour des espaces de jeux proposés aux enfants dans la salle d'animation et l'extérieur. Les espaces et l'aménagement sont évolutifs tout au long de l'année comme les jeux, jouets ou encore le matériel mis à disposition. Le tout à l'initiative de l'équipe d'animation et dans l'échange avec les enfants.

Un programme d'activités à raison d'une fois par semaine sera établi pour les enfants à travers un calendrier où ils pourront s'inscrire s'ils le souhaitent. Ce calendrier sera diffusé par période (site internet, affichages, mots aux parents, ...). Il faudra être inscrit au moins une semaine à l'avance afin de permettre à l'équipe de préparer au mieux l'animation. Au programme sur l'année : grands jeux, chasses au trésor, escape game, activités manuelles, initiations sportives, jeux à thèmes, apprentissages divers, découverte de métiers, ...

Enfin les temps du soir appartiennent aux enfants, d'où une volonté de l'équipe de mettre l'enfant au centre de la réflexion (voir les objectifs pédagogiques ci-dessous).

o Les mercredis récréatifs

Le mercredi l'équipe des Oisillons accueille les enfants pour des journées ou demi-journée récréatives. Si le maître mot des journées récréatives est « plaisir », le fil rouge est de proposer quelque chose de différent de ce que les enfants ont chez eux ou à l'école.

Les enfants ont la possibilité de s'inscrire pour la journée ou pour une demi-journée en fonction des envies et/ou des besoins. Le programme sera diffusé au fur et à mesure de l'année à travers les plaquettes d'animations, par affichage dans la structure et sur le site internet des Oisillons.



IV. Cadre ludique

Le thème 2020/2021 sera la :



V. Objectifs pédagogiques

○ La pause méridienne

● Objectif pédagogique commun aux 3 sites :

Trouver sa place dans le groupe, respecter celle des autres et prendre du plaisir ensemble

Moyens mis en œuvre :

- Offrir un cadre sécurisant et bienveillant
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de midi
- Instaurer les notions de respect, de droit et d'égalité
- Echanger avec les enfants, les faire échanger entre eux
- Apprendre à s'écouter et s'intéresser à l'autre
- Jouer ensemble, manger ensemble
- Apprendre à se connaître, stimuler des affinités

Critères d'évaluation :

- ✚ Connaissance du fonctionnement par les enfants (capacité à expliquer aux nouveaux venus)
- ✚ Envie et capacité de prendre des initiatives, de faire des choix
- ✚ Respect des règles de communication et de politesse
- ✚ Retours des enfants sur les temps du midi
- ✚ Variété des choix des places et des voisins à table
- ✚ Qualité des échanges (écouter les autres, respect des prises de paroles, ...)
- ✚ Nombres d'échanges et nombres d'interlocuteurs

- Objectifs pédagogiques groupe Maternelle (Maison de l'Enfance)



Sensibiliser les enfants à leur environnement

Moyens mis en œuvre :

- Laisser les enfants prendre le temps de s'intéresser à ce qui les entoure (trajet en particulier)
- Proposer des activités à partir de matériaux de récupération
- Appliquer au maximum les « éco-gestes » du quotidien
- Proposer des actions (défis, collectes, nettoyages)

Critères d'évaluation :

- ✚ Intérêt pour les activités proposées
- ✚ Capacité à respecter les « éco-gestes »
- ✚ Participation aux actions proposées

Encourager la persévérance

Moyens mis en œuvre :

- Proposer des activités de durées différentes
- Offrir un espace personnel pour y placer ce qui a été commencé
- Avertir du temps disponible
- Placer la considération dans l'effort fourni et non dans la production

Critères d'évaluation :

- ✚ Nombre de parties de jeux et de dessins commencés et laissés inachevés
- ✚ Utilisation des espaces personnels
- ✚ Efficacité du signal de rangement

- Objectifs pédagogiques groupe Élémentaire (Salle Polyvalente)

Jouer avec les jeux de la langue française

Moyens mis en œuvre :

- Faire découvrir les jeux de la langue française (énigmes, jeux de mots, rébus, charades, devinettes)
- Mettre à disposition des jeux autour de la langue française durant la pause méridienne (autonomie)
- Tenter d'instaurer un rendez-vous jeu par jour sous forme de défi (groupe)
- Laisser aux enfants la possibilité d'inventer, d'imaginer et de proposer aux autres.

Critères d'évaluation :

- ✚ Savoir reconnaître les différents jeux (énigmes, jeux de mots, rébus, charades, devinettes)
- ✚ Mise en place du rendez-vous jeu et retours (équipe et enfants)
- ✚ Retours des enfants et échanges autour des jeux
- ✚ Imagination, initiatives, curiosités et inventivité des enfants



Vie en collectivité :
Instaurer les notions de droit/devoir et du « donnant/donnant »

Moyens mis en œuvre :

- Définir des règles de vie et un fonctionnement où l'enfant sait ce qu'il doit et peut faire
- Lui offrir la possibilité de gagner en possibilités d'action, en échange de la réussite d'objectifs définis par les règles de vie (exemple : badge, passeport...)
- Mise en place d'outils demandant l'investissement de l'enfant
- Laisser la possibilité de faire ou ne pas faire (toujours dans un respect de la vie en collectivité)
- Mettre le moins de limites possible dans les envies et propositions des enfants

Critères d'évaluation :

- ✚ Retours des enfants et de l'équipe
- ✚ Qualité de vie et plaisir sur la pause méridienne
- ✚ Nombre d'enfants / possibilités d'action (badges, passeport...)

- [Objectifs pédagogiques RPI Ottwiller Lohr Siewiller](#) (Maison de l'Enfance)

Donner à tous la possibilité de s'exprimer et de s'écouter

Moyens mis en œuvre :

- En plus du bonjour, stimuler les échanges lors de l'arrivée des enfants, montre de l'intérêt
- Stimuler les échanges et la curiosité entre les membres de l'équipe/enfants et enfants/enfants
- Laisser aux enfants la possibilité de proposer des thèmes de discussion, d'échanges
- Permettre à tous les enfants de prendre la parole au sein du groupe

Critères d'évaluation :

- ✚ Retours des enfants et de l'équipe
- ✚ Prises de paroles des enfants
- ✚ Propositions des enfants
- ✚ Durée du repas
- ✚ Durée des échanges

Impliquer les enfants dans la gestion du rythme de la pause méridienne

Moyens mis en œuvre :

- Mettre en place des rituels
- Organiser le temps du midi pour que l'enfant puisse participer à un temps d'activité après le repas
- Donner la possibilité aux enfants de gérer en autonomie leur temps du midi
- Donner la possibilité aux enfants de gérer en autonomie leur temps d'activité
- Être à l'écoute des besoins et des envies



Critères d'évaluation :

- ✚ Retours des enfants
- ✚ Durée du repas et durée des temps d'activité
- ✚ Propositions des enfants
- ✚ Autonomie des enfants et nombre d'interventions de l'adulte sur les différents temps mis en place

○ Les temps du soir

Respecter les besoins et le rythme de l'enfant

En lui offrant la possibilité d'avancer à son rythme.

En lui apportant du temps d'écoute et de dialogue.

Moyens mis en œuvre :

- L'équipe est à l'écoute de l'enfant
- Aucune activité n'est imposée à l'enfant
- L'enfant peut aller dans un espace ou en changer quand il souhaite
- S'adapter dans les mesures du possible aux besoins de l'enfant
- Transmettre aux parents les informations nécessaires sur l'état de l'enfant

Critères d'évaluation :

- ✚ Qualité des retours des enfants
- ✚ Nombre de fois où l'équipe n'a pas pu s'adapter aux besoins de l'enfant

Enfant acteur et autonome

En lui permettant de faire ses propres choix.

En le positionnant comme acteur de son temps du soir.

En lui permettant de goûter quand il le souhaite

Moyens mis en œuvre :

- Aménager les locaux et le matériel afin que l'enfant y ait accès et puisse agir sans l'intervention d'un adulte.
- Permettre à l'enfant de choisir de participer ou non aux activités, et de l'encourager à faire des activités en autonomie en cas de non-participation aux activités proposées.
- Faire ses devoirs en autonomie.
- L'enfant peut choisir s'il souhaite goûter dès son arrivée ou plus tard ou pas du tout (entre 16h et 17h)

Critères d'évaluation :

- ✚ Nbre d'intervention de l'équipe dans le choix d'activité des enfants
- ✚ Nbre de fois où l'enfant n'a pas pu faire ce qu'il souhaitait et pourquoi



o Les mercredis récréatifs

Permettre à l'enfant de prendre du plaisir à participer aux activités

Moyens mis en œuvre :

- Offrir des temps de parole
- Adapter les activités selon les besoins
- Proposer des activités et des techniques variées
- Avoir un fil conducteur ou un objectif de fin de cycle
- Proposer des temps d'échange (multi-accueil, EHPAD, autres enfants, familles)

Critères d'évaluation :

- ✚ Nombre d'activités proposées par les enfants et validées par l'équipe
- ✚ Nombre de matières/ techniques utilisées
- ✚ Nombre de projets menés à terme
- ✚ Apport / investissement des enfants dans les activités.

Créer un esprit de groupe entre les enfants

Moyens mis en œuvre :

- Instaurant un 'Bonjour' le matin et en début d'après midi
- Echanger avec les enfants, les faire échanger entre eux
- Apprendre à s'écouter et s'intéresser à l'autre
- Proposer des jeux collectifs favorisant l'esprit d'équipe
- Prendre le repas et le gouter ensemble en favorisant la discussion
- Etre à l'écoute des enfants, stimuler les échanges et la discussion

Critères d'évaluation :

- ✚ Nombre d'enfants présents et régularité des présences
- ✚ Retours des enquêtes de satisfaction
- ✚ Durées des jeux collectifs et des temps d'échanges
- ✚ Durée des repas et des gouters (avec qualités des échanges entre les enfants).

L'équipe des 'Oisillons'